Un Mois à Grans

bulletin mensuel d'informations municipales

N° 218

Germaine Richier dans son atelier, Avril 1951

ouest Provence

Octobre 2010

Grans

Soirée Années 60

Samedi 9 octobre 2010 - 20h

Salle Gérard Philipe

Animation

LPA
LAURENT PELISSIER ANIMATIONS

Menu 10 €

Tenues "Sixties" recommandées

Organisée par le Comité des Fêtes • Renseignements : 04 90 55 83 65

Sommaire

p.2 : Soirée "Années 60"

p.3 : Sommaire
L'édito du Maire

p.4/5 : Compte rendu du Conseil Municipal du 7 Septembre 2010
- L'Anglais, c'est cool !!!

p.6 : Les infos municipales
- "Agenda 21"…
- Inscriptions sur les listes électorales
- C.C.A.S.

p.7 : Les infos municipales
- Pôle Jeunesse
- Modification de la Taxe d'Habitation
- État civil
- Inscriptions Cantine & Péri-scolaire
- Spécial Emploi

p.8/9 : Ça s'est passé à Grans

p.10 : La vie associative
- FCPE
- Le Vide-Grenier du Téléthon à Grans
- Chorale Cantabile

p.11 : Germaine Richier

p.12 : La vie associative
- Le Souvenir Français
- Les A.I.L.

p.13 : Histoires à Grans

p.14 : Expression libre

p.15 : La vie culturelle
- Médiathèque Intercommunale
- Le Conservatoire Intercommunal de Danse
- Ciné-goûter

p.16 :
- L'agenda
- Le poème de Marcelle Blaise
- Comité Communal Feux de Forêts

www.grans.fr

Bulletin mensuel d'informations municipales N° 218 Octobre 2010
Dépôt légal : 27 Décembre 2006 Directeur de la publication : Yves Vidal
Rédacteur en chef : Alain Lequeux Directeur de la rédaction : Frédérick Arnould
Conception, réalisation, photos *(sauf documents remis)* :
Alain Lequeux - Service Communication
Tél. : 04 90 44 16 23 Fax. : 04 90 55 86 27
E-mail : servicecom.grans@wanadoo.fr
Imprimerie : Riccobono Offset Presse - Tél. : 04 94 19 54 57

L'Edito

Chères Amies Gransoises,
Chers Amis Gransois,

La rentrée est effective, la nouvelle crèche est en service, la journée portes ouvertes a eu un grand succès. Il semble que les parents soient très satisfaits de ce nouvel équipement au service de leurs enfants.

La journée des Associations a une nouvelle fois démontré la vitalité de nos bénévoles qui, tout au long de l'année, animent notre village tant sur le plan sportif que culturel et social. Le Festival des Fontaines en est un nouvel exemple. Merci à tous une nouvelle fois.

Le Comité Feux de Forêts a cet été encore fait un travail formidable de contrôle et de surveillance de notre massif. Je suis persuadé que le Comité gransois est le plus opérationnel des Bouches-du-Rhône. Cela devait être dit.

Dès le vote par le Conseil Général, prévu début Octobre, de notre plan de financement, nous lancerons l'étude de circulation et de mise en sécurité du village et de la Maison des Associations. Tous les projets en attente du vote du P.L.U. devrait pouvoir être effectif au 2ème trimestre 2011, … on l'espère.

Notre équipe municipale travaille pour vous, dans l'intérêt de notre village.

Elle est à votre disposition.

Bien à vous.

Yves VIDAL
Maire de Grans
Vice-Président de Ouest-Provence

Conseil Municipal du 7 Septembre 2010

● ***Présents :***
Majorité / Grans… à vivre ensemble : ARNOULD Frédérick, BARTOLI Gérard, COURT Pascale, GAILLARD Sibille, HUGUES Christine, LEBOEUF Brigitte, LETTIG Gérald, LLOBET Jenny, LOUBET Évelyne, NARDY Francis, PAGÈS Claude, PANDOLFI François, PERONNET Michel, PORTOLANO Jean-Louis, RAYNAUD-BREMOND Gisèle, RUIZ Manuel, VIDAL Yves.

Opposition / Démocratie gransoise : CHARBONNIER Marie-Madeleine.

Opposition / Non inscrit : REBOUL Patrick

● ***Procurations :***
Majorité / Grans… à vivre ensemble : BELTRANDO Lysiane à VIDAL Yves, GRUNINGER Fabienne à ARNOULD Frédérick, MOLLARD Dominique à RUIZ Manuel, ROYER Marc à RAYNAUD-BREMOND Gisèle, TEYSSIÉ Patrick à NARDY Francis.

Opposition / Démocratie gransoise : CAMELER Éric à CHARBONNIER Marie-Madeleine.

1/ ACCEPTATION REMBOURSEMENT D'ASSURANCE VANDALISME STADE MARY-ROSE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, L'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Approuve le montant du remboursement du sinistre susvisé à hauteur de 403,73 €.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

2/ REMBOURSEMENT DE SINISTRE PORTAIL SALLE OMNISPORT PAUL SIAS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Approuve le montant des indemnisations proposées par la SMACL à hauteur respectivement de 359,68 € et 450 €.
- Autorise Monsieur Le Maire à effectuer toutes démarches utiles afin de mener à bien cette affaire.

3/ REMBOURSEMENT DE SINISTRE PORTIQUE DU FOIRAIL

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Annule la délibération n° 2010/49 du 29 Juin 2010.
- Accepte la nouvelle proposition d'indemnisation du sinistre à hauteur de 2 998,07 €.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

4/ REMBOURSEMENT DE SINISTRE CANDÉLABRE ÉCLAIRAGE PUBLIC ZA CAMP JOUVEN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Accepte le montant de l'indemnisation proposée par AXA France à hauteur de 2 424,29 €.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

5/ TAXE D'HABITATION : INSTITUTION D'ABATTEMENT EN FAVEUR DES PERSONNES HANDICAPÉES OU INVALIDES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu l'article 1411 II. 3bis. Du code général des impôts :

- Décide d'instituer l'abattement spécial à la base de 10% en faveur des personnes handicapées ou invalides.
- Charge Monsieur Le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.

6/ AVIS DU CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION D'EXPLOITER AU TITRE DES ICPE PRÉSENTÉE PAR LA SOCIÉTÉ T'NB SA FRANCE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu la demande formulée par la société "T'NB" en vue d'exploiter un entrepôt logistique ZAC de la Crau à Salon de Provence et le dossier correspondant :

- Emet un avis favorable au dossier.
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

7/ APPROBATION CONVENTION VILLE DE GRANS / FDGDON OPÉRATION 2010 LUTTE CONTRE LA CHENILLE PROCESSIONNAIRE DU PIN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention entre la Commune et le FDGDON pour le traitement de 62 hectares d'espaces urbains pour un coût revenant à la Commune de 2 162,83 € :

- Approuve le contenu de ladite convention.
- Autorise Monsieur Le Maire à la signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

8/ SERVITUDE ENTRE LE SAN OUEST-PROVENCE ET LA COMMUNE : PARCELLE SECTION E N° 1537

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur le Maire entendu :

- Accepte la constitution à titre gratuit et au profit de la Commune des servitudes susvisées.
- Précise que cette constitution de servitudes sera établie par un acte authentique en la forme administrative entre le SAN Ouest-Provence et la Commune de Grans.
- Autorise Monsieur le Maire à signer ledit acte ainsi que toutes pièces utiles relatives à l'exécution de la présente délibération.

9/ SUBVENTION CONSEIL GÉNÉRAL CRÊCHE "LES FEUILLANTINES"

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention :

- Approuve le contenu dudit projet.
- Autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

10/ APPROBATION CRÉATION SYNDICAT MIXTE DES TRANSPORTS

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Approuve le périmètre du syndicat mixte de gestion et d'exploitation des transports urbains sur le territoire de la CAPM et du SAN Ouest Provence.
- Approuve la création dudit syndicat mixte ainsi que ses statuts joints à la présente délibération.
- Autorise Monsieur Le Maire à signer toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

11/ APPROBATION CONVENTION CADRE DE PARTENARIAT 2010 ENTRE LA COMMUNE DE GRANS ET LE CNFPT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu, vu le projet de convention-cadre entre la Commune de Grans et le CNFPT :

- Approuve le contenu dudit projet.
- Autorise Monsieur Le Maire à le signer ainsi que toutes pièces utiles afin de mener à bien cette affaire.

12/ SITUATION DU PROJET CASINO À GRANS ET AUTORISATION D'ESTER EN JUSTICE

Le Conseil Municipal, à la majorité
Grans… à vivre ensemble : 22 voix pour
Démocratie gransoise : 2 ne participent pas au vote
Non inscrit : 1 voix contre
l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Prend acte de l'état d'avancement du projet de la SNC "Alcudia" s'inscrivant dans le cadre du développement de la zone NAE des Paluns.
- Prend acte des recours enregistrés auprès de la Commission Nationale d'Aménagement Commercial qui dispose d'un délai de 4 mois pour statuer, ainsi que de leur motivation.
- Sollicite de Monsieur le Maire qu'il soit entendu par les membres de la CNAC afin de confirmer les différents atouts du

projet tels qu'ils ressortent de l'avis de la CDAC, et le caractère manifestement non sérieux et abusif des motivations invoquées à l'appui notamment de la requête formulée par l'association "En toute Franchise" et consorts.

- Autorise Monsieur le Maire, dans le cadre d'un éventuel recours contentieux postérieur à une décision de la CNAC favorable au projet, à ester en justice ou à intervenir dans toute procédure juridictionnelle permettant à la Commune de faire reconnaître le caractère manifestement abusif de ce recours contentieux et voir les requérants ainsi condamnés pécuniairement.
- Autorise Monsieur Le Maire à engager toute procédure juridictionnelle ou à intervenir dans toute procédure juridictionnelle dont l'objet serait de préserver l'intérêt général poursuivi par le projet contre la diffusion de fausses nouvelles émanant de ses détracteurs.

13/ APPROBATION MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS

☑ **Modification de l'inventaire**

• Numéro d'Inventaire : 96SM71C0002111N0073
Désignation : Terrain Petit et Grand Cabasse
Cadastre : B 369
Adresse : Domaine de Cabasse
Situation Actuelle Service Attaché : SAN Aménagement
Situation Nouvelle Service Attaché : Commune de Miramas

• Numéro d'Inventaire :96SI71C002138N00332
Désignation : Stade Bardin, Parking Stade,
pelousé logements stade synthétique + annexes
Cadastre : AV22p
Adresse : Rue du Stade
Situation Actuelle Service Attaché : Commune d'Istres
Situation Nouvelle Service Attaché : SAN Aménagement

• Numéro d'Inventaire : 96SI71C002138N00332
Désignation : Stade Bardin, Tribune + Gymnase
Cadastre : AV22p
Adresse : Rue du Stade
Situation Actuelle Service Attaché : Commune d'Istres
Situation Nouvelle Service Attaché : Commune d'Istres

☑ **Intégration à l'inventaire**

• Numéro d'Inventaire : 10SI71C0021318N00793
Désignation : Immeuble de Bureaux
Cadastre : BE 72 - 78 - 143
Adresse : 1, Rue des Peyrerons - ZI du Tubé
Situation Actuelle Service Attaché :
Régie intercommunale de la collecte des déchets
Situation Nouvelle Service Attaché : Environnement

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Approuver la mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

14/ APPROBATION MISE À JOUR DE L'INVENTAIRE DES ÉQUIPEMENTS EXISTANTS OU EN VOIE DE RÉALISATION ET DES SERVICES PUBLICS ATTACHÉS

☑ **Intégration à l'inventaire**

- ***Gestion Syndicale***

• Numéro d'Inventaire : 96SM71C00021318N00140
Désignation : Salle des Sports Guy DRUT
Cadastre : AK 23
Adresse : Avenue de l'Arc en Ciel
Situation Actuelle Service Attaché : Commune de Miramas
Situation Nouvelle Service Attaché : SAN Aménagement

- ***Gestion Communale***

• Numéro d'Inventaire : 96SI71C0002111N00182
Désignation : Terrains nus
Cadastre : BS 57-58-59-86-87-88-89-90-91-92-97-98-99-100-102-103-104-105-109
Adresse : Chemin du Tour de l'Étang
Situation Actuelle Service Attaché : SAN Aménagement
Situation Nouvelle Service Attaché : Commune d'Istres

- ***Domaine Eau et Assainissement***

• Numéro d'Inventaire : 10SF03N104
Désignation : Poste de relevage
Cadastre : AN-0003
Adresse : Chemin de Bos
Service Attaché : Délégation de Service Public

• Numéro d'Inventaire : 10SM03N105
Désignation : Poste de relevage
Cadastre : AR-343
Adresse : Impasse de Taussanne Nord
Service Attaché : Délégation de Service Public

• Numéro d'Inventaire : 10SI03N106
Désignation : Poste de relevage
Cadastre : DP 107
Service Attaché : Délégation de Service Public

• Numéro d'Inventaire : 10SI03N107
Désignation : Poste de relevage
Cadastre : DV-322
Adresse : Boulevard des Ginestes
Service Attaché : Délégation de Service Public

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, l'exposé de Monsieur Le Maire entendu :

- Approuver la mise à jour de l'inventaire des équipements existants ou en voie de réalisation et des services publics attachés.
- Autoriser Monsieur le Maire à signer la présente délibération.

Ce compte rendu du Conseil Municipal vous est présenté sous une forme relativement concise. Le compte rendu détaillé du Conseil Municipal fait l'objet d'un affichage sur les panneaux d'informations municipales et peut également être consulté au service administratif de la Mairie. Ce dernier se tient à votre disposition pour vous faciliter l'accès à l'ensemble de ces documents.

"Agenda 21"

Gérard BARTOLI, Premier Adjoint au Maire délégué à l'Environnement, en charge du Développement Durable

◆ En route vers l'Écocitoyenneté

Lorsque vous lirez ces lignes, les associations gransoises se seront réunies, avec comme objectif la signature d'une charte écocitoyenne.

Bâtie autour de principes simples la mutualisation des moyens, le recyclage, l'information et l'implication des membres vers des attitudes respectueuses du bien commun, cette charte permettra une prise de conscience de la nécessité du "bien vivre ensemble" et de l'interdépendance des associations.
En inscrivant l'écocitoyenneté comme une valeur de l'association, les signataires de la charte participeront à l'effort communal. En effet, à l'heure où nous lançons des diagnostics thermiques sur les locaux municipaux pour en faire des bâtiments à haute performance énergétique, il serait inconcevable que cet objectif soit mis en défaut par une utilisation irresponsable.
Gestion des déchets, utilisation de l'énergie, de l'eau, favorisation des déplacement doux *(vélo, marche, …)* et du covoiturage, dématérialisation des communications auprès des adhérents, mise en place d'un code de bonnes pratiques pour chaque événement seront à l'ordre du jour. **Le développement durable, c'est l'affaire de tous.**

◆ L'Espace Info Énergie

Nous avons un contrat de partenariat avec l'Espace Info Énergie d'Arles. Cet organisme interviendra auprès des élus, du personnel municipal et des associations, si elles le désirent, pour des actions d'information. Les particuliers ne seront pas oubliés.

L'Espace Info Énergie du Pays d'Arles est un service de proximité financé par l'ADEME *(Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie)*, le Conseil Régional P.A.C.A. et le Conseil Général des Bouches-du-Rhône.
Il permet aux particuliers d'être informés, accompagnés dans leur démarche de construction ou rénovation durable *(isolation, vitrage, orientation, système de chauffage)*, d'installation de systèmes issues des énergies renouvelables *(chauffe eau solaire, poêle à granulés, géothermie, …)*.
Vous pourrez obtenir des informations et des conseils sur les systèmes, les aides financières *(éco prêt à taux zéro, crédit d'impôt, …)*, les listes d'artisans locaux, …

N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04 90 96 43 86 ou par e-mail : eie.clcvarles@free.fr.
Vous pouvez également contacter les Services Municipaux au 04 90 55 99 70.

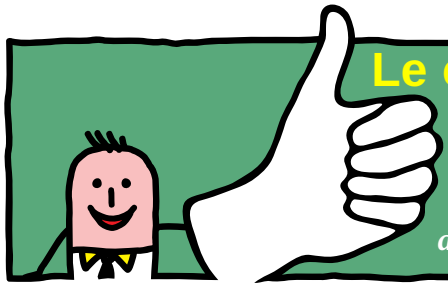

Le conseil du mois :

Les huiles de fritures, en créant une pellicule sur les matières liquides, gênent les gentilles bactéries de notre station d'épuration dans leur action épuratrice. Ne les jetez plus dans votre évier, ou dans vos WC, apportez les à la déchetterie, vous serez accueillis à bras ouverts !!!

Inscriptions sur les listes électorales de la commune

Les inscriptions sur les listes électorales se feront jusqu'au 31 Décembre 2010.
Vous munir à cet effet de votre pièce d'identité et d'un justificatif de domicile récent (- 3 mois).

Informations et renseignements : Service des élections, Nathalie Gros, ***04 90 55 99 72***

C.C.A.S.

Claudette PAGÈS, Adjointe au Maire déléguée aux Affaires Sociales

◈ AIDE AU CHAUFAGE 2010

Le Service Social de la Commune vous informe que les dossiers de demande d'aide au chauffage devront être déposés auprès du C.C.A.S **au mois de Novembre 2010.**
La liste des pièces à fournir ainsi que les plafonds de ressources vous seront communiqués dans "le Mois à Grans" de Novembre 2010.

◈ COLIS DE NOËL 2010

Nous invitons les personnes qui ont eu cette année 65 ans ou plus et qui n'ont jamais été inscrites pour le Colis de Noël, à venir le faire jusqu'au **Vendredi 29 octobre 2010** en Mairie auprès du C.C.A.S.
Pièces à fournir : une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Informations et renseignements : C.C.A.S., Aurélia Rico, ***04 90 55 99 75*** *ou sur* ***www.grans.fr****, rubrique "Vie quotidienne" - C.C.A.S.*

Pôle Jeunesse

Pascale COURT, Adjointe au Maire déléguée au Pôle Jeunesse

Rentrée scolaire 2010 / 2011

Lors de l'apéritif de bienvenue organisé par la municipalité , nous avons eu le plaisir de rencontrer les nouveaux enseignants M^me^ Labadi (école maternelle) et M^me^ Bay-Draps (école élémentaire) ainsi que M. Betti, Directeur nommé sur l'école élémentaire.

Ce moment de convivialité a permis à l'ensemble des intervenants présents *(cantine, périscolaire, …)* de faire connaissance et d'échanger autour du verre de l'amitié. Nous rappelons à nos lecteurs que le groupe scolaire se compose de 12 classes à l'élémentaire et de 6 à la maternelle.
Avec l'inauguration de la cantine, de la crèche et du nouvel accueil de loisirs *(C.L.S.H.)*, l'objectif que nous nous étions fixé est atteint. En effet, tous nos petits Gransois sont désormais accueillis au sein d'une polystructure moderne, cohérente qui apporte confort, efficience et sécurité.
Dans un souci constant d'améliorer la gestion de nos structures d'acceuil, nous utiliserons, dès le premier trimestre un nouveau logiciel cantine et périscolaire. Ce nouvel outil, dans un avenir proche, nous permettra de mettre en place le "paiement en ligne", ce qui n'en doutons pas, apportera un plus non négligeable aux usagers de ces services *(cantines et périscolaire)*.
Souhaitons à toutes ces équipes, qui œuvrent au quotidien pour le bien être de nos enfants, une très bonne année scolaire!

Informations et renseignements : Pôle Jeunesse, ***04 90 55 98 24, smej.grans@orange.fr***

Modification de la Taxe d'Habitation au 1er Janvier 2011

Dans le cadre de sa politique de lutte contre les inégalités, le conseil municipal a voté le 6 Septembre une délibération instituant, comme le permet le Code Général des Impôts, un abattement spécial à la base de 10 % pour les personnes handicapées ou invalides redevables de la Taxe d'Habitation.

Sont donc concernés les contribuables redevables de la Taxe d'Habitation qui sont :

- 1°/ Titulaires de l'allocation supplémentaire d'invalidité mentionnée à l'article L 815-24 du code de la sécurité sociale,
- 2°/ Titulaires de l'allocation aux adultes handicapés mentionnée aux articles L 821-1 et suivants du code de la sécurité sociale,
- 3°/ Atteints d'une infirmité ou d'une invalidité les empêchant de subvenir par leur travail aux nécessités de l'existence,
- 4°/ Titulaires de la carte d'invalidité mentionnée à l'article L 241-3 du code de l'Action Sociale et des Familles,
- 5°/ Qui occupent leur habitation avec des personnes visées aux 1° à 4°.

Pour que l'abattement soit effectif, le contribuable doit adresser au service des impôts de sa résidence principale, avant le 1er Janvier, une déclaration comportant tous les éléments justificatifs de sa situation.
Lorsque le contribuable ne remplit plus les conditions requises pour bénéficier de l'abattement, il doit en informer le service des impôts au plus tard le 31 Décembre de l'année au cours de laquelle sa situation a changé.
Les services des impôts se tiennent à votre disposition pour tous renseignements complémentaires.

Etat Civil

• Naissances •

GOUTAL Esteban ..... né le 10 août à Aix en Provence
CAFIERI Pauline ..... née le 14 août à Aix-Puyricard
COURBET Hugo ..... né le 31 août à Aix en Provence

• Mariages •

Frédéric SERRES et Véronique BIANCHI ..... le 07 août
Guy GENESTOUX ET Vanina DOMBRIZ ..... le 14 août

• Décès •

BOUCHARDON Christian ..... le 12 août à Salon de Provence *(66 ans)*
BARNEOUD-ARNOULET Veuve BERARDI Sophie ..... le 29 août à Grans *(90ans)*

Inscriptions Cantine & Péri-scolaire

Pensez à vous inscrire pour le mois de Novembre 2010, vous avez du 1er au 15 Octobre pour le faire.
Vous pouvez télécharger les plannings de réservation du mois de Novembre 2010 sur le site de Grans, www.grans.fr :
Rubrique VIE QUOTIDIENNE
> Enfance et jeunesse > Service Municipal Enfance et Jeunesse > Temps cantine et*(ou)* Péri-scolaire

A RETROUVER SUR www.grans.fr

Spécial Emploi

Maison de l'emploi Ouest-Provence
accueil / orientation
information concernant l'emploi
pour les habitants de Grans et Cornillon-Confoux
Boulevard Victor Jauffret *(à côté de la Mairie)* - 13450 Grans - **04 90 55 10 22**

maison de l'emploi ouest provence

Ca s'est passé à Grans

Spectacle de fin d'année de l'École Maternelle, Espace Robert Hossein, le 25 Juin

Spectacle de fin d'année de l'École Élémentaire, le 29 Juin

Grande Fête des 20 ans de la Crèche "Les Feuillantines", le 2 Juillet

Défilé du Centre Aéré, le 9 Juillet, dans le village

Fête Nationale, Cours Camille Pelletan, le 13 Juillet

Procession à la Chapelle de la Mère-de-Dieu, rue Aristide Briand, le 14 Août

Cinéma en Plein Air, Place Jean Jaurès, le 18 Août

Ca s'est passé à Grans

Réunion préparatoire de la rentrée scolaire, Espace Robert Hossein, le 31 Août

Restauration des berges de la Touloubre, au Moulin à Blé, le 1er Septembre

La rentrée scolaire à l'Espace Robert Hossein, le 2 Septembre

Portes Ouvertes à la Crèche "Les Feuillantines", le 4 Septembre

Les travaux de la rue de l'Égalité, le 6 Septembre

Forum des Associations, Halle des Sports Paul Sias, le 11 Septembre

Vide-grenier "Spécial Jeunes", devant la Halle des Sports Paul Sias, le 11 Septembre

FCPE

Chers parents, voilà déjà un mois que nos enfants ont repris le chemin de l'école.

Cette rentrée s'est bien déroulée, avec malgré tout une inquiétude sur le nouveau mode de réservation de la cantine et du péri scolaire (avec ou sans badge).

Sur ce dossier nous serons en contact permanent avec la Municipalité pour essayer de trouver la meilleure des solutions et faire remonter régulièrement vos suggestions. Nous avons rencontré le nouveau directeur M. Betti, avec qui nous avons parlé de l'amélioration des conditions de vie au sein de l'école élémentaire *(chaleur dans les classes, effectifs, cours de récréation, cantine ,violence, …)*. Il a d'ailleurs mis en place depuis la semaine de la rentrée deux périodes de récréations afin d'alléger le nombre d'enfants dans la cour et de ce fait limiter les accidents. Nous sommes toujours en attente de l'agrandissement de la cour , mais le dossier traîne un peu… En ce qui concerne la maternelle, nous déplorons les classes surchargées mais aucune ouverture de classe ne semble possible pour l'instant.
Cette année, la FCPE va continuer à mener **des actions avec et pour les enfants**. Notre rôle sera d'agir,de **vous informer** et de **vous représenter aux Conseils des 2 écoles**. Nous travaillons également sur et nous participons activement à l'élaboration des projet d'écoles, avec des rencontres régulières auprès des enseignants. Nous participerons activement aux Commissions mises en place par la Municipalité.

- ***Nos actions pour l'année 2010/2011 :***

• *Octobre :* élections des parents d'élèves - Semaine du goût.
• *Novembre / Décembre :* Loto *(au profit des écoles)* / Photo du Père Noël *(Téléthon)* / Hotte aux Jouets.
• *Janvier :* Remise du chèque du loto aux directeurs.
et d'autres actions ponctuelles…
N'oubliez pas que le Vendredi 14 Octobre auront lieu les élections des représentants des parents aux conseils d'écoles. Pour voter c'est très simple il suffit de bien ramener vos enveloppes comportant les bulletins de vote aux enseignants de vos enfants. Nous comptons sur vous, votre vote est important !

Informations et renseignements : sur le panneau d'affichage à l'entrée des écoles.
Sur le site ***www.grans.fr*** *dans la rubrique "Vie associative".*
En assistant aux réunions mensuelles tous les 1ers Jeudis du mois à la Salle de la Voûte, à 18H30.
Vous pouvez également nous contacter sur notre boite e-mail : ***FCPEGRANS@hotmail.fr*** *;*
mais aussi par courrier : boîte aux lettres à coté du portail de l'école.

Le Vide-Grenier du Téléthon à Grans

Le Vide-Grenier du Téléthon 2010 aura lieu le Dimanche 24 Octobre. L'entrée pour les visiteurs est gratuite.

L'accueil des exposants se fera à partir de 6 heures.
Tarif : 10 € les 5 mètres, sur réservation téléphonique avec envoi de chèque à l'ordre de l'AFM Téléthon adressé à : Pierre ou Nicole Bérud - La Pujade - 13450 Grans

Le Vide-Grenier se déroulera jusqu'à 18 heures sur le Foirail et sur le trottoir à proximité de la Mairie.

Informations et renseignements : Pierre Bérud, ***04 90 55 92 08***

Grans Musculation

Grans Musculation vous attend toutes et tous, comme chaque année, dans la joie et la bonne humeur.

Hélène, votre "coach sportif" sera à votre disposition pour vous donner consignes et conseils techniques pour la pratique de ce sport.

L'activité est relancée avec l'élection d'un nouveau bureau, dont notre Président, Jacques Millet, ex coureur cycliste, pratiquant avec enthousiasme la musculation. **La salle sera ouverte du Lundi au Vendredi de 16h à 20h.**

Informations et renseignements : ***06 79 96 28 83***

Chorale Cantabile

Pour l'année 2010 / 2011, l'association "Chorale Cantabile" recrute des chanteurs de tous pupitres aimant le chant et la vie associative.

Le chœur poursuit son exploration du répertoire classique avec Mozart et mettra à l'honneur la musique de la Renaissance dans ses objectifs avec des œuvres de Josquin des Prez, Clément Janequin entre autre.

Après les deux concerts des 11 et 12 Juin 2010, Cantabile se retrouve de nouveau pour approfondir les œuvres travaillées l'an dernier mais aussi pour découvrir et travailler un répertoire de chants de la Renaissance.
Le plaisir de chanter et de se retrouver est la base de l'accueil que nous proposons aux nouveaux chanteurs pour cette saison 2010 / 2011 avec en projet un concert à l'automne, des échanges entre chœurs et deux concerts au mois de Mai 2011.

- **Répétitions** tous les Jeudis de 20h à 22h30, salle Rose Scelle.
- **Cotisation** de 100 euros pour l'année *(payable en plusieurs fois)*.

Informations et renseignements : ***06 71 34 42 09 & 04 90 55 89 40***

Germaine Richier (1902 / 1959)

Le village de Grans compte de nombreuses personnalités souvent mises à l'honneur dans Le Mois à Grans. Mais, il est une Gransoise dont la célébrité a traversé le temps et les frontières dans le domaine de l'Art : c'est Germaine Richier.

Ceux qui la connaissent sont fiers de pouvoir le dire. Pour beaucoup d'autres, le nom est connu, mais sa vie et son travail d'artiste sont encore flous.

L'association **"Histoire et Traditions Gransoises"** recense et archive toute la mémoire de Grans. Le travail est énorme et les membres de l'association publient régulièrement les résultats de leurs investigations dans la revue **"Aqui"** *(en vente au Hall de la Presse)*.

Lors des dernières recherches, les bénévoles ont retrouvé la maison natale de l'artiste, au n° 9 de la rue Pasteur. L'idée a aussitôt été proposée de rendre hommage au sculpteur Germaine Richier en posant une plaque commémorative sur la façade de la maison qui la vît naître. Les propriétaires actuels ont répondu favorablement à la demande de la Municipalité.

"Le coureur"

Cette artiste a laissé une marque profonde dans la sculpture contemporaine. Ses œuvres sont exposées aujourd'hui dans les plus grands musées du monde, mais aussi au Centre Pompidou à Paris. La dernière exposition en date se tenait à Londres, au mois de Juillet, au Musée d'Art Moderne.
En souvenir des liens affectifs de la famille de Germaine Richier pour Grans, ainsi que de la grande amitié du père de l'artiste avec M. Gavaudan, ancien Maire, une statue de bronze patinée foncée de 1954, "Le Coureur" a été fondue et offerte au village de Grans en 1966.
En juin 1996, l'Office Municipal de la Culture de Grans avait organisé un déplacement en car à la Fondation Maeght, à Saint-Paul de Vence, où une rétrospective était consacrée à quelques œuvres de l'artiste. Cela avait permis aux admirateurs de cette illustre Gransoise de visiter cette exposition.

Si votre curiosité a été piquée et si vous souhaitez en savoir encore plus sur la vie de Germaine Richier, procurez-vous la revue "Aqui" dont de larges extraits ont été tirés pour réaliser cette page spéciale.

Biographie :

16 Septembre 1902 : Naissance à Grans
1920 : Entrée aux Beaux-Arts de Montpellier *(élève de Guigues, praticien de Rodin)*
1925 : Montée à Paris *(élève de Bourdelle)*
1929 : Mariage avec Otto Banninger et installation dans l'atelier avenue du Maine
1934 : Première exposition personnelle à Paris
1939 : Germaine Richier et son mari sont à Zürich lors de la déclaration de guerre et décident de rester en Suisse où elle enseigne jusqu'en 1946
1946 - 1959 : Germaine Richier atteint la notoriété *("Don Quichotte à la Lance", "Don Quichotte à l'aile de Moulin", "Le Christ")*
1954 : Divorce et mariage avec le poète René de Solier
31 Juillet 1959 : Décès à Montpellier, à l'âge de 56 ans.

Le Souvenir Français Comité Grans-Cornillon

Donner pour le Souvenir de ceux qui vous ont donné.

Le 1er Novembre, à la porte des cimetières, le Souvenir Français quêtera pour recueillir les fonds nécessaires à l'entretien des tombes de ceux qui sont morts pour la France et qui l'ont servi avec éclat.

Il y a 92 ans se terminait la première guerre mondiale au cours de laquelle des centaines de milliers de soldats Français sont morts. Pour rendre hommage à leur sacrifice et à leur héroïsme, le Souvenir Français restaure chaque année 200 monuments élevés à leur gloire et à celle de ceux qui, tout au long de l'histoire, ont servi la France, en allant au-delà de leur devoir. Il entretient 130 000 tombes de soldats morts pour la France et organise des actions pédagogiques pour 40 000 scolaires.
Entretenir les tombes des morts pour la France, ériger et restaurer des monuments à la gloire de ces héros célèbres ou anonymes, transmettre le flambeau du Souvenir aux nouvelles générations, telles sont les missions du Souvenir Français, dont les principales ressources pour les mener à bien sont la cotisation de ses membres et le produit de la quête du 1er Novembre.
À la porte des cimetières, ce jour là, les Français donneront généreusement aux quêteurs du Souvenir Français, pour que vive la mémoire de ceux qui ont tout donné pour la France et la liberté.

Le Président, François Pandolfi

Informations et renseignements : ***06 79 81 05 27***

Les A.I.L.

◈ Assemblée Générale

L'Assemblée Générale a eu lieu le Dimanche 5 Septembre à 10h30 à la Salle des Fêtes.

Le Président, Lucien DUBOIS, comme ses prédécesseurs, a déploré que les parents des enfants et les membres adultes soient encore si peu nombreux et a remercié chaleureusement de leur présence les fidèles membres et anciens responsables. Il a donné la parole aux responsables de sections qui ont présenté respectivement leurs bilans moraux. En bref… résumé : la Belote a fêté ses 10 ans, le Judo a vu 5 Gransois sélectionnés à Sainte-Tulle, le Tir à l'Arc a organisé ses concours régionaux en salle à la Halle des Sports, le Volley-Ball monte d'une division et va étoffer son équipe en recrutant un National 1, l'équipe du Cyclo, souvent en randonnée itinérante, a pu s'équiper d'une remorque pour ses déplacements. Il y a eu aussi les 3 lotos, la Sortie Neige à Ancelle et bien sûr la Soirée des 60 ans, le 1er Mai.
Pour cette année, nous vous informons de la création de 4 nouvelles sections :
- **Yoga**, le Lundi soir et le Samedi matin,
- **Multisports**, pour les enfants du primaire, encadrée par Edwige WILHELM, éducatrice diplômée d'état avec au programme : badminton, volley, handball, pétanque, … Des stages seront proposés pendant les vacances scolaires.
- **Cours de soutien scolaire**, pour les enfants du primaire, encadrée par Mme CAFFIN, institutrice à la retraite.
- **V.T.T. pour adultes** : programme à venir de sorties mensuelles les Dimanches. On vous en dira plus très bientôt…

Le bilan financier est très positif et nous aurons cette année le plaisir d'organiser le "Championnat Patrick Fayard" de Tir à l'Arc et les 24h en plein air, la Granshumance Cyclo Grans/Seyne les Alpes. La manifestation phare sera l'organisation à Grans du "Championnat de France Judo de l'Administration Judiciaire" dont Renan LE LIGEOUR est le coordinateur *(infos à venir dans "Un Mois à Grans"…)*.
Le bureau actuel a été réélu à l'unanimité pour une année supplémentaire, mais un trésorier bénévole serait volontiers le bienvenu pour aider le Président dans sa tâche. À bon entendeur…
Enfin, le Président a offert "l'Album Souvenirs" retraçant tout l'historique des 60 ans d'existence de notre association, et à ensuite convié l'auditoire au Pot de l'Amitié.

◈ Section Cyclotourisme

Les cyclos de Grans sur tous les fronts !!!

Ce ne sont pas moins de 10 cyclotes et cyclos qui ont découvert le Canal du Midi au mois de Mai dernier. Partis de Sète pour rallier Toulouse par les chemins de hallage, soit quatre étapes, pour parcourir le chef d'œuvre de Pierre Paul Riquet où écluses, ponts, pont-canal, épanchoirs et autres ouvrages ravirent la curiosité de tous les participants. La gastronomie locale ne fut pas en reste et réconforta les organismes qui des jours durant luttèrent contre le vent d'Ouest bien présent et des températures froides pour la saison. Au final, plus de 300 kilomètres bouclés sans incident notoire si ce n'est un dérailleur récalcitrant vite maîtrisé par son propriétaire ! Au terme de cette magnifique randonnée nous avons pu découvrir "la Ville Rose" avec Guy, le régional de l'étape, et quelques complices locaux prévenus de notre arrivée.
La saison s'est poursuivie par la randonnée de Michèle sur le plateau de Valensole. Pour d'autres, ce furent les cols du Cantal ou des Alpes. Le tout fut couronné par la participation de cinq d'entre nous à la Semaine Fédérale Internationale de Cyclotourisme de Verdun *(on y était !!!)*. Le reste de la section assurant les traditionnelles sorties hebdomadaires.
Début Septembre fut l'occasion d'une escapade dans le Jura pour participer au "Triple Plateau Jurassien" organisé par nos amis de Montmorot *(près de Lons le Saunier)* où l'accueil fut remarquable.
La fin de la saison verra la section se mobiliser autour de la préparation de "La Granshumance 2011", organisée tous les 2 ans et dont ce sera la 10ème édition. Un anniversaire qu'il ne faudra pas manquer !!!

Informations et renseignements :
www.grans.fr/Vie associative/A.I.L.**, et pour les cyclos, **creyre@club-internet.fr**, **04 42 92 91 34** ou **04 90 55 96 37

Histoires à Grans : Samedi 28 Août

• À retrouver sur "*YouTube*" : Grans (13450) - Histoires à Grans - 28 Août 2010 •

Expression libre

◈ *Majorité /* Grans à vivre… ensemble ◈

Faites ce que je dis… pas ce que je fais !!!

Afin qu'il n'y ait pas de malentendu sur la demande de dérogation exceptionnelle d'un enfant à l'école de Grans…

La Majorité précise :

• que les enfants sont inscrits sur le lieu de résidence des parents et doivent figurer sur les registres de la Mairie,

• que pour s'inscrire dans une autre commune, le Maire du lieu de résidence du ou des parents, doit accorder une dérogation.

Pour la petite histoire…

Une enseignante, domiciliée à Cornillon-Confoux, a demandé l'inscription de son enfant sur l'école de Grans.

Elle n'a pas obtenu cette dérogation de M. le Maire de Cornillon-Confoux.

L'institutrice a dû, sur ordre de sa hiérarchie, l'inscrire sur Cornillon-Confoux.

La Mairie de Grans n'avait aucun pouvoir de décision sur cette inscription, si ce n'est respecter les règles qui s'appliquent à tous et en particulier à ceux ou celles qui ont été en situation de les faire appliquer.

Faites ce que je dis… pas ce que je fais !!!

La défense de l'environnement, des espaces agricoles, est un beau combat que nous partageons tous. En ce qui nous concerne, nous pratiquons le développement durable, c'est à dire la construction d'une société équilibrée qui prend en compte le respect de l'environnement sans nuire aux créations d'emplois et de richesses.

Certains sont plus extrémistes et veulent une protection totale des zones agricoles. Mais alors, où construire les nouveaux logements sociaux nécessaires et obligatoires ? Leur réponse : ailleurs !!!

Difficulté de compréhension lorsque ce discours s'adresse aux autres et pas à eux qui construisent sans permis en zone agricole et créent des logements nouveaux, des nuisances, des pollutions… leur fosse septique ne fonctionne pas toujours correctement…

Ils crient au scandale lorsque le Préfet les met devant leurs contradictions.

Faites ce que je dis… ne faites pas ce que je fais !!!

◈ *Opposition /* Patrick Reboul, Conseiller municipal non inscrit ◈

À propos du photovoltaïque… *"La France s'engage à porter à au moins 23% en 2020 la part des énergies renouvelables…"*On peut se féliciter de cet objectif ambitieux… Mais doit-on tout accepter pour atteindre cet objectif ? L'implantation de panneaux photovoltaïques sur le toit d'un bâtiment commercial ou autres, peut-il être un prétexte à le construire ? Au plan local nous devons canaliser le foisonnement de projets en préservant les massifs forestiers et le potentiel agricole tout en évitant le mitage du paysage… On saura d'ici quelques années si ces objectifs ont pu être atteints pour la préservation de notre village.

◈ *Opposition /* Démocratie gransoise ◈

Conseil Municipal du 7 Septembre 2010 : Les élus ont eu à se prononcer, entre autre, 1) Sur l'institution d'un abattement spécial de 10% de notre taxe d'habitation en faveur des personnes handicapées ou invalides, et ce au 1er Janvier 2011. Nous avons approuvé. 2) sur l'attribution à la commune par le Conseil Général d'une subvention de1881 € pour le projet d'accueil à la crèche 3 fois par semaine d'un enfant avec un handicap. Nous avons approuvé. 3) A propos du projet de Géant Casino aux Paluns sur l'autorisation donnée à M. le Maire d'ester en justice contre les différentes associations qui ont à nouveau déposé un recours contre la décision de la commission départementale autorisant le projet ;ces opposants prévoient ,si la commission nationale avalise le premier avis de faire un recours administratif comme dans le passé. Nous n'avons pas participé au vote. **Pourquoi ?**

-Voter contre, c'est nier le droit, pour tout un chacun, d'exercer une action en justice. *-S'abstenir* signifie renoncer à agir *-Il n'était pas question de voter pour* ; Démocratie Gransoise est opposée à ce projet depuis le début ; mais M. le Maire a de nouveau, lors du Conseil Municipal, clairement exprimé sa colère envers ces associations qu'il qualifie de "nuisibles, aux arguments mensongers" car elles s'opposent à un projet dont il défend et garantit l'important intêret économique pour notre village alors qu'il s'interroge sur les intérêts de ces associations contestataires à manœuvrer de la sorte…

-Doit-il, pour autant, les diaboliser ? -Doit-il, pour autant, laisser entendre que des révélations vont être mises à jour qui surprendront ? Nous n'avons, en aucune manière, à nous associer à ce type de démarche. Il est inutile de menacer et d'insulter ceux qui ne voient pas les choses de la même façon ;chacune des parties, une fois l'affaire tranchée, ne pourra que regretter de ne pas avoir su convaincre l'autre.

Loi n° 2002-276 du 27 février 2002 - Article 9 - Après l'article L. 2121-27 du code général des collectivités territoriales, il est inséré un article L. 2121-27-1 ainsi rédigé : Art. L. 2121-27-1. Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Par ailleurs, le Tribunal Administratif de Dijon, dans un arrêt du 27 juin 2003, a élargi ces dispositions aux groupes de la majorité municipale en prévoyant que les espaces respectifs accordés puissent être proportionnels à leur représentation au conseil municipal. Les modalités d'application de ces dispositions sont définies par le règlement intérieur *(Article 22 : … Chaque groupe politique ou conseiller municipal non inscrit y dispose d'un espace proportionnel à leur (sa) représentation…)*. C'est dans ce cadre que les groupes constitués ou conseillers municipaux non affiliés s'expriment chaque mois dans «Un mois à Grans» afin d'informer les citoyens de leurs positions politiques. *(L'exercice du droit d'expression libre... doit répondre dans le cadre légal à une certaine éthique).*

Médiathèque Intercommunale

Tél. 04 90 55 85 69 • www.mediathequeouestprovence.fr ◈ ***Agenda Action Culturelle* / Octobre**

• Fête de la Science 2010 •

"*Parlons de plantes*" du 20 au 23 Octobre à l'occasion de l'Année Internationale de la Biodiversité

◘ Mercredi 20 Octobre à 15h

"HERBIER IMAGINAIRE DU BOTANISTE FOU"
Ateliers de création de plantes insolites et de sensibilisation à la biodiversité.
Réservation indispensable.

◘ Samedi 23 Octobre de 15h à 17h

"BALADE BOTANIQUE LE LONG DE LA TOULOUBRE"
Par Georges Combe, Naturaliste, Président de l'Association l'Espigau.
Réservation indispensable.

◘ Mercredi 6 Octobre à 14h

Les Rendez-vous du Mercredi

"FABRIQUE TON PAPIER RECYCLÉ"
Il servira au cours d'un autre atelier *(le 20 Octobre)* à confectionner un herbier imaginaire.
Sur inscription - Pour les enfants à partir de 4 ans.
En partenariat avec le service Ville Lecture de la Médiathèque Intercommunale.

◘ Mercredi 13 Octobre à 10h

Atelier Internet pour les 7-11 ans

"GOOGLE ET CIE, CHERCHE ET TROUVE SUR INTERNET !"
Lors de cet atelier,
• Découvre les différents types d'infos disponibles sur Internet et les outils qui permettent d'y accéder : moteurs de recherche, annuaires, encyclopédies en ligne.
• Apprends à bien utiliser Google pour trouver l'information nécessaire à ton exposé ou pour satisfaire ta curiosité.
Sur inscription au Pôle Jeunesse de la Mairie.

◘ Jeudi 7 Octobre à 18h30

Les Rendez-vous du Jeudi

"LES GLACIÈRES PROVENÇALES AU 17ÈME SIÈCLE : LE COMMERCE DE LA GLACE NATURELLE SUR LE POURTOUR DE L'ÉTANG DE BERRE"
Conférence par Jean Proust à l'Espace Robert Hossein.
En partenariat avec le Pôle Intercommunal du Patrimoine Culturel.

◘ Mardi 26 Octobre à 15h

Atelier Internet pour les 7-11 ans

"COMMUNIQUER SANS DANGER"
Lors de cet atelier :
• Découvre comment fonctionne Internet, ce réseau ouvert où chacun peut s'exprimer
• Avec Vinz et Lou, apprends à bien communiquer en étant conscient des dangers d'Internet, en protégeant tes informations personnelles et celles de tes proches, en étant responsable dans tes publications
Sur inscription au Pôle Jeunesse de la Mairie.

Le Conservatoire Intercommunal de Danse

Inscriptions au Conservatoire Intercommunal de Danse Ouest-Provence

Le cursus du Conservatoire de danse de Ouest Provence s'adresse à des enfants et des adolescents motivés, qui s'engagent dans une pratique soutenue de la danse.

Les cycles sont en lien avec l'âge et le niveau des élèves :
• *classe éveil* : 4/6 ans, • *classe d'initiation* : 6/8 ans,
• *cycle d'observation* : 8/11 ans, • *cycle élémentaire* : 11/14 ans, • *cycle secondaire* : 14 ans et plus.
Une évaluation continue sur l'année permet le suivi et l'accompagnement des élèves dans leur progression.
Les inscriptions se déroulent à Grans depuis le 15 Septembre, les Mercredis de 10h à 12h, à l'Espace Pablo Neruda.
Il faut se munir de l'imprimé d'inscription rempli, d'un certificat médical, d'une attestation d'assurance "Responsabilité civile", d' un justificatif de domicile et de deux enveloppes timbrées à l'adresse des représentants légaux.

Informations et renseignements : ***04 42 11 26 00*** *ou sur* ***www.ouestprovence.fr***

Cinéma

◈ Ciné-goûter : "En promenade"

Pays nordiques – 2010 – 36 min.
Un programme de 6 courts-métrages d'animation
▣ MERCREDI 27 OCTOBRE - 14H30
Dans le cadre de CinémAnimé, en partenariat avec Cinémas du Sud.

Partez à la rencontre d'un petit homme qui décroche la lune, d'oiseaux aux histoires étonnantes ou de lapins aventureux… Une promenade pleine de tendresse, de douceur et de rires pour les plus petits spectateurs.
• *"Le Moineau qui ne savait pas siffler"* de Siri Melchior - Danemark
• *"Décrocher la lune"* de Jutta Schumanemann - Allemagne
• *"Gros Pois & Petit Point dans la tempête de neige"* de Uzi et Lotta Geffenblad - Suède
• *"Roulent les pommes"* de Reinis Kalnaellis - Lettonie
• *"Le Petit corbeau"* de Raimke Groothuisen - Pays-bas
• *"Booo"* de Alicja Jaworski - Suède

Réservation du goûter jusqu'au Mardi 26, 17h, au 04 90 55 71 53, **Tarif du goûter: 1 €**
LE PROGRAMME COMPLET DES CINÉ-GOÛTERS EST DISPONIBLE À L'ACCUEIL DE L'ESPACE ROBERT HOSSEIN AINSI QU'À LA MAIRIE DE GRANS.

L'Agenda

▣ Vendredi 8 Octobre
"Cœur @ prendre"
20H30, Espace Robert Hossein

▣ Samedi 9 Octobre
Grande Soirée "Années 60"
organisée par le Comité des Fêtes
20H, Salle Gérard Philipe

▣ Mercredi 20 Octobre
Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie
(04 90 55 99 74)

▣ Dimanche 24 Octobre
Vide-Grenier du Téléthon
de 6H à 18H,
au Foirail et sur le trottoir
à proximité de la Mairie

▣ Mercredi 27 Octobre
Permanence Urbanisme sur RdV
de 10H à 12H, en Mairie
(04 90 55 99 74)

Ciné-goûter
"En promenade"
14H30, Espace Robert Hossein

▣ Lundi 1er Novembre
Quête du Souvenir Français
de 9H à 17H,
au cimetière et dans le village

Et n'oubliez pas, en page 15, l'agenda de la Médiathèque Intercommunale.

Le Poème

Les racontars
C'est toute une histoire
Mais il faut me croire
Je ne vous mens pas
Je ne pourrais pas
C'est trop dur d'y croire
A cette triste histoire
Mais pourquoi les gens
Sont-ils si méchants ?
Pour vous faire souffrir
Et vous faire gémir
Tant de faits divers
Ne les croyez pas, tout ça passera
Aimons-nous les uns les autres
En ce monde une bien belle chose
Si dans la vie une étincelle
De joie et de bonheur
Animait notre cœur
Pour notre prochain
Tout serait très bien.

Marcelle Blaise

Comité Communal Feux de Forêts

La nature est bien faite, pourtant la main de l'homme la met en danger, souvent sans le savoir.

Une indispensable prise de conscience naît dans les esprits face aux sévices infligés à notre patrimoine naturel. La nature, c'est l'affaire de tous !

La forêt joue un rôle capital dans l'équilibre naturel et humain : elle est fragile. Elle doit faire face aux problèmes climatiques *(sécheresse, écarts de température, mistral, érosion et dégradation des sols)*, mais elle doit aussi affronter les inconvénients du progrès humain, dont l'urbanisation qui augmente à grande vitesse.

Heureusement, la forêt reste l'élément de conservation de notre patrimoine naturel. Elle agit sur la régulation des cours d'eau, des régimes de pluie, le maintien des nappes phréatiques, la protection des sols, la santé de la faune et de la flore dans son écosystème. La forêt respire et reste un élément vivant.

Par chance, le massif forestier de Grans est pratiquement intact. Pour confirmer l'adage "***mieux vaut prévenir que guérir***", le Comité Communal Feux de Forêts a été créé à Grans en 1993. Ce Comité dépend de la Mairie. Il est ouvert à tous les amoureux de la nature : écologistes, enseignants, cavaliers, promeneurs, retraités, … Les bénévoles gransois partagent un même amour pour la forêt et pour le village et donnent quelques après-midi pendant les mois d'été.

Le C.C.F.F. de Grans compte 29 hommes et 9 femmes, plus des cavaliers en patrouille.

En vigie, les bénévoles ne sont jamais seuls. Ils sont en liaison radio avec le Centre de Secours de Grans et un membre du Comité au poste de commandement. Les bénévoles remplissent quotidiennement un compte rendu de leur sortie *(kilomètres effectués et personnes rencontrées)*. Les membres du Comité ne sont ni assermentés ni commissionnés.

En plus des missions de surveillance et d'information préventive au public sur les risques d'incendie, le C.C.F.F. recense et organise une inscription au registre risque inondations.

Lorsque le plan canicule est déclenché par la Préfecture des Bouches-du-Rhône pour les personnes âgées et isolées, les bénévoles du C.C.F.F. vont les visiter.

Ils organisent, au sein des établissements scolaires, des séances d'information destinées à la sensibilisation des enfants aux feux de forêts et aux dangers domestiques.

Ils participent à la vie du village lors des manifestations aux côtés de la sécurité.

Il convient d'adresser à tous les bénévoles du C.C.F.F. un grand merci pour leur disponibilité pendant l'été, avec 1 200 heures de vigie, 2 200 heures de patrouille motorisée, les reconnaissances de chemins, les quelques 6 000 km parcourus et les patrouilles équestres réalisées par les cavaliers.

François Pandolfi, Adjoint au Maire, Président du C.C.F.F. de Grans

Informations et renseignements : ***06 79 81 05 27***

RAPPEL : Toutes les informations à paraître dans "Un Mois à Grans" doivent être transmises à Alain Lequeux, au Service Communication de la Mairie, sur support informatique *(disquette, clé USB, CD, Internet, …)* et être accompagnées d'une sortie papier pour contrôle **avant le 15 de chaque mois *(avant le 10 pour la page Expression libre)***. Merci d'avance.